PROVINCE DE QUÉBEC
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE FORESTVILLE INC.
FORESTVILLE, COMTÉ RENÉ LÉVESQUE (QUÉBEC)

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 19 mars 2025 à 19 h 00 au Complexe Guy-Ouellet.

Présences : MM. Jacques Brousseau, président
Luis Foster, vice-président
Jacques Tremblay, secrétaire-trésorier

Dominic Brousseau, administrateur
Francis Canuel, administrateur
Michel Canuel, administrateur
Serge Desbiens, administrateur
Gino Lacasse, administrateur

Mme Brenda Tremblay, administratrice
Mme Catherine Simard, directrice générale
Mme Sara Lemelin, directrice générale PI

PROJET

---

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

M. Jacques Brousseau souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée générale annuelle à 19h07.

2. Nomination d'un président d'assemblée ;

M. Jacques Brousseau désigne la nomination par le conseil d'administration de M. Judes Brousseau comme président d'assemblée. M. Éric Desbiens accepte et M. Dave Delaunay appuie.

3. Lecture de l'avis de convocation ;

M. Jacques Tremblay passe la lecture de l'avis de convocation.
Adoptée à l'unanimité.

4. Vérification du quorum ;

M. Brousseau souligne que le relevé des présences permet de constater que 40 membres sont présents et constitue plus de 20 personnes membres actives de l'association.

5. Présentation du conseil d'administration ;

M. Jacques Brousseau présente les membres du conseil d'administration ainsi que le nouveau membre de l'administration qui siégera au poste de directrice générale PI et qui remplacera Mme Catherine Simard dans la prochaine année, Mme Sara Lemelin.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

L'ordre du jour est lu par M. Judes Brousseau. M. Yvan Maltais appuyé par M. Dany Langelier propose d'adopter l'ordre du jour en gardant les questions diverses ouvertes. Une première question est inscrite à l'ordre du jour ayant pour titre Chemin du lac Cassette.
Adoptée à l'unanimité.
Résolution numéro : 25-03-019-221

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2024;

Le président de l'assemblée laisse 5 à 6 minutes pour que les membres consultent leur procès-verbal. Après discussion, il est proposé par M. Guy Michaud appuyé par M. Jacquelin Tremblay d'accepter le procès-verbal tel et de l'adopter tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité.
Résolution numéro : 25-03-019-222

8. Présentation, lecture et approbation des états financiers 2024;

M. Jacques Tremblay débute par la lecture du mémo de l'auditeur et il présente les états financiers de la zec Forestville et de la zec de la rivière Laval.

ZEC FORESTVILLE

Après la présentation du bilan financier, M. Dany Langelier appuyé de M. Richard Foster propose d'accepter les états financiers du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2024 pour la zec Forestville.
Adoptée à l'unanimité.
Résolution numéro : 25-03-019-223

ZEC DE LA RIVIÈRE LAVAL

M. Pierre-Luc Sirois appuyé de M. Gabriel Forest propose d'accepter les états financiers du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2024 pour la zec Rivière Laval.
Adoptée à l'unanimité.
Résolution numéro : 25-03-019-224

9. Rapport du président ;

M. Jacques Brousseau président, procède à la lecture de son rapport pour l'année 2024.

PROJET

10. Mise en candidature des administrateurs ;

Il y a quatre (4) postes à combler soit ceux de MM Francis Canuel siège no 2, Luis Foster siège no 4, Gino Lacasse siège no 6 et Dominic Brousseau siège no 8.

Conformément aux exigences de mise en candidature prévus lors de l'avis de convocation, les candidats proposés dans l'ordre obtenu sont :

M. Gino Lacasse propose Mme Brenda Tremblay de M. SergeDesbiens;
M. Dominic Brousseau propose M. Jean Brousseau appuyé de M. Jacques Brousseau;
M. Luis Foster propose M. Jacques Brousseau appuyé de M. Dominic Brousseau;
M. Francis Canuel propose M. Brenda Tremblay appuyé de Mme Michel Canuel.

11. Présentation de la tarification et des prévisions budgétaires 2024 ;

11.1 Tarification zec de la ZEC Forestville ;

Monsieur Jacques Tremblay présente la tarification de la Zec Forestville remise aux membres qui sera annexée au procès-verbal ;

11.2 Tarification zec de la rivière Laval ;

Monsieur Jacques Tremblay présente la tarification de la Zec de la rivière Laval remise aux membres qui sera annexée au procès-verbal ;

11.3 Prévision budgétaire ;

M. Jacques Tremblay présente les prévisions budgétaires pour l'année 2024.

Revenus	
Zec Forestville	495 199 $
Zec Rivière Laval	6 150 $
Transfert surplus accumulé	9 084 $
TOTAL	**510 433 $**
Dépenses	
Zec Forestville	493 798 $
Zec Rivière Laval	16 635 $
TOTAL	**510 433 $**

12. Nomination d'un auditeur ;

M. Pierre-Luc Sirois appuyé de M. Dave Delaunay propose de reconduire la firme MNP à titre d'auditeur pour la prochaine année.

PROJET

13. Questions diverses ;

13.1 Un membre demande si suivi du chemin du lac Cassette sera effectué pendant la saison 2025. M. Jacques Brousseau mentionne que des travaux sont prévus au printemps par le centre de formation professionnelle de Forestville.

13.2 Un membre demande ce que signifie l'évènement du 7 juillet 2025 prévu dans le calendrier d'événements importants intitulé « Diagnose et caractérisation lac Laval ». M. Jacques Brousseau mentionne qu'en février dernier, une rencontre en ligne a eu lieu avec le MELCCFP afin de discuter du lac Laval. Des propositions ont été apportés par le ministère afin d'optimiser la pêche. Les employés responsables de la gestion faunique effectueront, en partenariat avec le cégep de Baie-Comeau, une caractérisation des berges et des tributaires ainsi que la bathymétrie du plan d'eau.

14.3 Un membre demande la façon dont la gestion du camping fonctionne. M. Jacques Brousseau ainsi que Mme Catherine Simard lui explique que le contrat de camping est signé et autorisé pour une période d'un (1) an. Lorsque que les aspects du contrat ne sont pas respectés, comme séjourner sur le site de camping en dehors de la période d'ouverture du camping, le renouvellement du contrat n'est pas effectué lorsqu'il est échu.

14 Nominations et élections ;

Considérant que le nombre de candidature est égal au nombre de siège à combler, les administrateurs sortants sont tous réélus sans élection. Félicitations aux élus.

15. Levée de l'assemblée ;

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gabriel Forest appuyé de M. Frédéric Forest de lever l'assemblée à 20h30.

_____ _____

Jacques Brousseau, président Jacques Tremblay, secrétaire-trésorier

PROJET